



Assemblée générale

Distr. générale
17 septembre 2014
Français
Original: anglais

Conseil des droits de l'homme
Vingt-septième session
Point 6 de l'ordre du jour
Examen périodique universel

Rapport du Groupe de travail sur l'Examen périodique universel*

Bhoutan

Additif

Observations sur les conclusions et/ou recommandations, engagements et réponses de l'État examiné

* Le présent document n'a pas été revu par les services d'édition avant d'être envoyé aux services de traduction de l'Organisation des Nations Unies.

GE.14-16322 (F) 151014 151014



* 1 4 1 6 3 2 2 *

Merci de recycler



1. Le Gouvernement royal du Bhoutan est profondément attaché à l'Examen périodique universel (EPU), dans lequel il voit un mécanisme très important de promotion et de protection des droits de l'homme sur le terrain. L'EPU offre aussi l'occasion de faire connaître les meilleures pratiques en matière de droits de l'homme, droits qui, au Bhoutan, sont également inscrits dans la Constitution.

2. En mai 2014, la délégation avait accepté 103 recommandations sur 163 et avait reporté l'examen de 60 recommandations à une date ultérieure. Conformément au paragraphe 120 du projet de rapport du Groupe de travail sur l'EPU concernant le Bhoutan, le Gouvernement royal a examiné les recommandations en suspens et a établi des réponses après avoir procédé à une consultation approfondie de tous les organismes publics concernés. Le présent additif traite des 60 recommandations dont l'examen avait été reporté.

<i>Numéro</i>	<i>Numéro de la recommandation</i>	<i>Réponse</i>
1.	120.1	<p>Le Bhoutan a l'intention d'étendre la portée de son engagement international en matière de droits de l'homme en fonction de ses capacités financières et des incidences de cette action en termes de ressources, de la charge de travail que représente l'établissement de rapports, de la nécessité de modifier la législation, etc. Le Gouvernement royal a toujours affirmé que pour donner un véritable sens à ses obligations internationales et pouvoir les assumer, il devrait d'abord mettre en place les institutions juridiques, politiques et sociales appropriées, et développer ses ressources humaines. Compte tenu de son niveau de développement actuel, le Bhoutan, petit pays figurant parmi les moins avancés, continue d'accorder la priorité à son développement socioéconomique. Il n'envisage donc pas pour le moment d'adhérer au Pacte international relatif aux droits civils et politiques.</p> <p>L'Équipe spéciale multisectorielle continuera d'étudier les instruments internationaux concernés afin d'évaluer la faisabilité de leur ratification.</p>
2.	120.2	<p>Le Bhoutan pourrait envisager d'adhérer au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels, sous réserve de l'examen de cet instrument par l'équipe spéciale composée de plusieurs parties prenantes.</p>
3.	120.3	<p>Les lois et les politiques du Bhoutan accordent une place importante au principe de non-discrimination. Un cadre juridique visant à prévenir toute forme de discrimination a été mis en place. En vertu de l'alinéa 15 de l'article 7 de la Constitution du Bhoutan, toute personne a le droit de ne pas faire l'objet de discrimination fondée sur la race, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou toute autre situation.</p> <p>Les dispositions législatives en vigueur établissent un cadre garantissant la protection de tous contre la discrimination. Par conséquent, le Bhoutan n'envisage pas de ratifier la Convention pour le moment.</p>
4.	120.4	<p>En vertu de l'article 7 de la Constitution, toute personne a le droit de ne pas être soumis à la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants. D'autres textes de droit interne contiennent des dispositions relatives à la torture, et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants.</p>

<i>Numéro</i>	<i>Numéro de la recommandation</i>	<i>Réponse</i>
		Le Bhoutan pourrait envisager de ratifier cette Convention lorsque celle-ci aura fait l'objet d'une étude approfondie de l'Équipe spéciale multisectorielle et de consultations de toutes les parties prenantes.
5.	120.5	<p>En ce qui concerne le Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels et la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants, on voudra bien se reporter aux réponses aux recommandations n^{os} 120.2 et 120.4.</p> <p>S'agissant du Pacte international relatif aux droits civils et politiques, on voudra bien se reporter à la réponse à la recommandation n^o 120.1.</p>
6.	120.6	Le Bhoutan n'envisage pas d'adhérer à la Convention et l'envisagera uniquement en fonction de l'utilité de cet instrument et des besoins du pays.
7.	120.7	Pour prendre en considération les droits des personnes handicapées, on a intégré les questions relatives au handicap dans les plans nationaux; de plus une évaluation de la politique nationale relative au handicap est en cours de réalisation. Le Bhoutan pourrait envisager de ratifier la Convention après en avoir fait faire une étude approfondie par l'Équipe spéciale multisectorielle et avoir tenu des consultations avec toutes les parties prenantes.
8.	120.8	Le Bhoutan n'envisage pas d'adhérer à la Convention et ne le fera qu'en fonction de l'utilité de cet instrument et des besoins du pays.
9.	120.9	Le Bhoutan n'envisage pas pour le moment de ratifier le Protocole facultatif.
10.	120.10	Le Bhoutan étudiera la possibilité d'adhérer aux instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme en tenant compte des besoins et des priorités du Gouvernement.
11.	120.11	<p>La loi de 2008 sur le travail et l'emploi est conforme à de nombreuses normes internationales relatives au travail des enfants, notamment à la Convention n^o 182 de l'Organisation internationale du Travail (OIT).</p> <p>Le Bhoutan n'envisagera d'adhérer à la Convention et de la ratifier qu'en fonction de l'utilité de cet instrument et des besoins du pays.</p>
12.	120.12	Voir la réponse à la recommandation n ^o 120.8.
13.	120.13	Voir la réponse à la recommandation n ^o 120.8.
14.	120.14	Le Bhoutan a pris des mesures administratives en vue de fournir une assistance aux personnes qui demandent le statut de réfugié pour des raisons humanitaires.
15.	120.15	Le Bhoutan n'envisage pas de ratifier le troisième Protocole facultatif pour le moment.

<i>Numéro</i>	<i>Numéro de la recommandation</i>	<i>Réponse</i>
16.	120.16	Le Bhoutan accepte cette recommandation en gardant à l'esprit les circonstances et les éléments soulevés plus haut concernant l'adhésion aux traités internationaux relatifs aux droits de l'homme dans le contexte national.
17.	120.17-120.29	Le Bhoutan reste déterminé à agir conformément à son engagement constructif à l'égard des mécanismes des Nations Unies relatifs aux droits de l'homme. Il continuera à accueillir les rapporteurs spéciaux et les autres titulaires de mandat au titre des procédures spéciales, en tenant compte de ses capacités, de ses priorités nationales, ainsi que de la nécessité de se préparer de manière appropriée à de telles visites. Le Bhoutan a récemment reçu la visite du Rapporteur spécial sur le droit à l'éducation, du 24 mai au 4 juin 2014.
18.	120.30	<p>Le cadre juridique en vigueur au Bhoutan traite de manière adéquate la question du mariage d'enfants. Celui-ci est interdit en vertu de plusieurs dispositions de la loi sur le mariage et du Code pénal. La loi sur le mariage interdit expressément le mariage des enfants, tandis que le Code pénal criminalise tout acte sexuel consenti avec un enfant de moins de 12 ans, ainsi qu'avec un enfant âgé de 12 à 18 ans, que l'auteur ait connaissance ou non du fait que la personne concernée est un enfant.</p> <p>Le Gouvernement royal a également lutté activement contre le mariage des enfants et les grossesses précoces dans le cadre du programme sur la santé des adolescents et de l'éducation sur la santé sexuelle et procréative des adolescents.</p> <p>Le Bhoutan prend part au Plan d'action régional pour l'élimination du mariage d'enfants élaboré par l'Initiative de l'Asie du Sud pour mettre fin à la violence contre les enfants, en concertation avec la société civile de huit pays et les sections juridiques de l'Association sud-asiatique de coopération régionale (ASACR). La Commission nationale pour les femmes et les enfants, en tant qu'organisme central, sera le fer de lance de la coordination et de la mise en œuvre de ce Plan d'action.</p> <p>Le Bhoutan a accepté deux recommandations, formulées à l'issue du deuxième cycle de l'EPU, visant à sensibiliser la population à la question du mariage des enfants afin de prévenir ce phénomène. Ces mesures proactives témoignent clairement de l'engagement du pays dans cette lutte pour mettre fin à une telle pratique. Cela étant, le Bhoutan peut accepter en partie cette recommandation, étant entendu que les mesures concernées sont des actions de sensibilisation sur la question.</p>
19.	120.31	<p>Le Bhoutan s'efforce déjà d'améliorer le système existant d'enregistrement de l'état civil en mettant en place des procédures normalisées pour l'enregistrement des naissances et des décès.</p> <p>Le pays participe également au Cadre d'action régional pour l'enregistrement des faits et des statistiques de l'état civil en Asie et dans le Pacifique.</p>

Numéro	Numéro de la recommandation	Réponse
		Le Bhoutan n'a pas l'intention de modifier sa législation sur l'enregistrement des faits d'état civil car les initiatives actuelles répondent de manière adéquate à toutes les préoccupations dans ce domaine.
20.	120.32	<p>Les lois et les politiques du Bhoutan accordent une place importante au principe de non-discrimination. Le pays a mis en place un cadre juridique visant à prévenir toute forme de discrimination. La politique de l'État a pour objectif d'instaurer une société civile libre sans oppression, discrimination ou violence, fondée sur la primauté du droit, la protection des droits de l'homme et de la dignité, et de garantir les libertés et droits fondamentaux des citoyens. L'alinéa 15 de l'article 7 de la Constitution du Bhoutan dispose que nul ne peut faire l'objet de discrimination fondée sur la race, le sexe, la langue, la religion, les opinions politiques ou toute autre situation.</p> <p>En ce qui concerne la loi sur la citoyenneté, toute nation souveraine a le droit de promulguer sa propre loi définissant les règles relatives à l'acquisition, à la transmission et à la perte de la citoyenneté de ses habitants. Comme de nombreux pays, le Bhoutan a modifié à plusieurs reprises sa loi sur la citoyenneté depuis son adoption en 1958, dans le but d'améliorer les procédures s'y rapportant.</p> <p>Le Bhoutan estime que, dans sa forme actuelle, la loi sur la citoyenneté sert au mieux les intérêts du pays et de ses habitants.</p>
21.	120.33	<p>Il convient de noter que la disparité en matière de transmission de la nationalité fondée sur la nationalité des parents existe dans de nombreux pays en développement ainsi que dans des pays développés.</p> <p>Depuis l'adoption de la Constitution en 2008, la procédure de transmission de la nationalité bhoutanaise est la même, quel que soit le sexe du parent.</p>
22.	120.34. 120.35	<p>Le Bhoutan accepte ces recommandations.</p> <p>Les groupes vulnérables, à savoir notamment les personnes âgées, les enfants et les personnes handicapées, ont déjà été définis comme une catégorie prioritaire au niveau national dans le cadre du 11^e plan quinquennal. Un comité de haut niveau a été créé afin de désigner un organisme habilité à prendre en charge les mandats relatifs aux groupes vulnérables.</p> <p>La mise en place d'équipements et de services adaptés aux besoins des personnes handicapées a également été intégrée dans le 11^{ème} plan quinquennal. Un comité de haut niveau a été créé afin d'évaluer la nécessité d'une politique nationale en faveur des handicapés.</p> <p>Un Plan d'action national pour la protection de l'enfance est en cours de mise en œuvre.</p>

<i>Numéro</i>	<i>Numéro de la recommandation</i>	<i>Réponse</i>
23.	120.36	Le programme scolaire a été révisé de façon à prendre davantage en compte la problématique hommes-femmes, tandis que le programme d'enseignement extrascolaire est destiné davantage aux femmes et comporte du matériel didactique adapté aux femmes et respectueux des femmes rurales et de leur mode de vie.
24.	120.37	<p>Des activités d'information sur les questions liées à la problématique hommes-femmes et à la sensibilisation sont également menées régulièrement dans les écoles dans le cadre du programme d'éducation au bonheur national brut (BNB) et d'ateliers ciblés sur la «prise en compte de l'égalité des sexes dans les salles de classe».</p> <p>Le Bhoutan ne voit pas la nécessité d'incorporer dans le programme éducatif davantage de matières adoptant une approche fondée sur les droits de l'homme.</p>
25.	120.38	<p>La loi de 2008 sur le travail et l'emploi est conforme à de nombreuses normes internationales relatives au travail des enfants, notamment à la Convention n° 182 de l'OIT.</p> <p>La réglementation relative aux formes acceptables de travail des enfants énumère les travaux interdits aux enfants âgés de 13 à 17 ans. Elle a été révisée en 2012 afin d'être davantage en conformité avec les conventions de l'OIT. Les formations sur le contenu du manuel sur le travail des enfants, la lutte contre le travail des enfants et les droits de l'enfant sont dispensées sur une base régulière.</p> <p>Même si la loi de 2011 sur la protection de l'enfance ne contient pas de dispositions spécifiques sur le travail des enfants, la législation définit clairement les enfants en situation difficile et des dispositions ont été adoptées dans la réglementation sur la protection de l'enfance concernant la protection de remplacement pour les enfants en situation difficile. Les enfants qui travaillent appartiennent clairement à cette catégorie d'enfants vulnérables et peuvent donc bénéficier de soins et d'une protection conformément aux dispositions susmentionnées.</p> <p>Le Bhoutan reste pleinement déterminé à lutter contre le travail des enfants et à appliquer les principes sur lesquels se fonde cette recommandation, mais il n'a pas l'intention d'adopter de nouvelles lois à ce sujet car la loi et les pratiques actuelles traitent de manière adéquate de cette question.</p> <p>Le Bhoutan peut accepter en partie cette recommandation en s'engageant à garantir l'application effective des lois et des pratiques actuelles.</p>
26.	120.39	<p>Le Bhoutan s'est doté de toutes les dispositions légales nécessaires pour s'assurer que tous les citoyens aient accès au système d'aide juridictionnelle. Le Bhoutan ne tolère aucune forme de discrimination entre ses citoyens, en particulier pour ce qui concerne l'égalité d'accès à la justice.</p> <p>La Constitution prévoit l'égalité de traitement de tous les citoyens et les protège également contre toutes les formes de discrimination. Ces droits sont garantis par l'article 7.</p>

Numéro	Numéro de la recommandation	Réponse
		<p>La Constitution charge également l'État de fournir une aide juridictionnelle.</p> <p>L'alinéa 23 de l'article 7 permet à tout citoyen d'engager des poursuites appropriées auprès de la Cour suprême ou de la Haute Cour en vue de faire appliquer les différents droits garantis par la Constitution.</p>
27.	120.40-120.42	<p>Les articles 213 et 214 du Code pénal relatifs à ce qui s'y trouve désigné comme des «actes contre nature» n'ont jamais été invoqués depuis sa promulgation pour des actes sexuels entre partenaires adultes consentants du même sexe. Ces dispositions peuvent être révisées si la population estime que c'est nécessaire.</p>
28.	120.43	<p>Le Bhoutan accepte cette recommandation.</p>
29.	120.44-120.45	<p>En vertu de la Constitution, tous les citoyens bhoutanais ont droit à la liberté de religion. Toutefois, personne ne peut être contraint à devenir membre d'une autre confession par des mesures de coercition ou des moyens de pression.</p> <p>Afin de protéger la majorité de la population, qui est pauvre, sans éducation et vulnérable aux pressions et autres moyens de coercition, l'alinéa A de l'article 463, incorporé lors de la modification du Code pénal de 2011, prévoit qu'un défendeur est reconnu coupable d'avoir contraint autrui à devenir membre d'une autre confession s'il a utilisé la coercition ou d'autres moyens de pression pour entraîner la conversion.</p>
30.	120.46	<p>Le droit à la liberté de pratiquer la religion de son choix est garanti au Bhoutan, pour autant qu'un citoyen ne soit pas contraint à devenir membre d'une autre confession par la coercition ou une autre forme de pression. Aucun Bhoutanais n'a été arrêté, poursuivi ou condamné pour avoir embrassé quelque religion que ce soit de son plein gré.</p> <p>Suite à la promulgation de la loi sur la société civile et à la mise en place de l'Autorité chargée des organisations de la société civile en 2009, les organisations de la société civile ont été reconnues comme des partenaires importants qui contribuent à mettre en place l'équilibre nécessaire au développement de la société bhoutanaise et, en particulier, à promouvoir le bien-être social et améliorer les conditions et la qualité de vie de tous. Actuellement, 38 organisations de la société civile sont enregistrées et d'autres font leur apparition, en particulier au niveau local.</p> <p>La plupart des organisations de la société civile du Bhoutan visent à protéger et promouvoir les droits de l'homme par la protection sociale des personnes marginalisées sur le plan socioéconomique. Elles ont en outre préconisé l'adoption de politiques et de mesures de promotion des droits de l'homme dans le pays.</p> <p>Le développement soutenu de l'action des organisations de la société civile dans d'autres domaines témoigne également des efforts déployés par le Gouvernement royal pour créer un environnement durable propice au développement.</p>

<i>Numéro</i>	<i>Numéro de la recommandation</i>	<i>Réponse</i>
31.	120.47	<p>La démocratisation fait partie des engagements de base du Bhoutan, qu'il s'agisse de la prise de décisions ou de la mise en œuvre de ses plans et programmes de développement socioéconomique.</p> <p>La démocratie bhoutanaise se caractérise par sa transparence, son ouverture et son caractère volontariste. Toutes les élections ont été ouvertes à la communauté internationale et ont été suivies par des observateurs et des médias internationaux.</p> <p>Cela étant, la démocratisation correspond à la volonté du Bhoutan de s'orienter plus que jamais vers un développement sans laissés pour compte.</p>
32.	120.48	<p>Les lois électorales du Bhoutan garantissent fondamentalement que tous les électeurs inscrits dans le pays puissent participer au processus électoral. Cependant, conformément aux meilleures pratiques internationales, certains critères relatifs à la participation aux élections doivent être appliqués pour ce qui concerne le vote et le fait de se présenter aux élections.</p> <p>Ces critères garantissent le droit de participer au processus électoral à tout citoyen éligible et à tout électeur légitime.</p> <p>Néanmoins, certains citoyens sont au-dessus de la politique et ont intérêt à conserver cette position respectée, pour le bien du pays, et à être écartés de toutes possibilités d'être entraînés dans des dissensions politiques.</p>
33.	120.49	<p>Le Bhoutan reconnaît qu'il est nécessaire d'adopter une politique globale de sécurité sociale et il est déterminé à prendre des mesures progressives pour réaliser cet objectif. En guise de première étape dans ce sens, le Ministère du travail a élaboré son plan de protection sociale pour les travailleurs du secteur structuré.</p> <p>Les parties prenantes ont jugé nécessaire de procéder à une évaluation complète de base avant d'élaborer une telle politique. Faute de capacités institutionnelles et financières, le Bhoutan n'est actuellement pas en mesure d'accepter cette recommandation.</p>
34.	120.50	<p>Le Bhoutan est déterminé à faire en sorte que tous les enfants aient accès à l'enseignement primaire gratuit.</p> <p>La Constitution du Bhoutan stipule que tout enfant a droit à onze années d'enseignement de base gratuit. En 2013, le taux net de scolarisation dans le cycle primaire s'élevait à 96 % et le taux net ajusté de scolarisation dans le primaire à 98,5 %, ce qui indique que presque tous les enfants allaient à l'école primaire.</p> <p>En outre, la disposition prévoyant d'offrir gratuitement le matériel scolaire, la nourriture et le logement en internat dans les zones rurales et isolées du pays garantissent à tous un accès équitable à l'éducation.</p> <p>Étant donné que l'objectif de l'accès universel à l'enseignement primaire est presque atteint et que le pays est bien parti pour atteindre l'objectif de l'éducation pour tous d'ici à 2015, le Gouvernement n'estime pas nécessaire de rendre l'enseignement primaire obligatoire.</p>

<i>Numéro</i>	<i>Numéro de la recommandation</i>	<i>Réponse</i>
35.	120.51	Voir les réponses aux recommandations n ^{os} 44 et 45.
36.	120.52-120.59	<p>La situation des personnes installées dans des camps à l'est du Népal est un problème humanitaire de longue date sur lequel les Gouvernements du Bhoutan et du Népal mènent des pourparlers bilatéraux depuis de nombreuses années.</p> <p>Il ne s'agit pas d'une situation de réfugiés habituelle, mais de l'immigration clandestine à grande échelle de migrants économiques. Le Bhoutan accueille actuellement plus de 130 000 travailleurs étrangers, soit plus que dans les années 1990. Certains se marient avec des Bhoutanais pour rester dans le pays tandis que d'autres demandent la nationalité au motif qu'ils ont vécu au Bhoutan.</p> <p>Après la première vérification conjointe sur le terrain de la population des camps au Népal au début des années 1990, le Bhoutan et le Népal ont constaté que ces camps accueillait des personnes de tous les horizons, y compris des ressortissants non bhoutanais.</p> <p>La réinstallation dans des pays tiers organisée par le Groupe restreint de pays, dirigé par les États-Unis, contribue de manière significative à la résolution de ce problème humanitaire et le Bhoutan est profondément reconnaissant à ce pays de leur aide généreuse.</p> <p>Le Bhoutan est en contact régulier avec le Gouvernement népalais et le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR); les Premiers Ministres du Bhoutan et du Népal se sont rencontrés récemment à Nay Pyi Taw au Myanmar, en mars 2014, en marge du Sommet de l'Initiative du golfe du Bengale pour la coopération technique et économique multisectorielle (BIMSTEC) et, en mai 2014, à Delhi.</p> <p>En mai 2014, les Premiers Ministres du Bhoutan et du Népal se sont rencontrés à New Delhi, en marge de la cérémonie de prestation de serment du Premier Ministre Narendra Modi.</p>
37.	120.60	Après consultation avec la Thaïlande, le Bhoutan a constaté que cette recommandation dans sa forme actuelle est le résultat d'un malentendu et ne reflète pas l'esprit et l'intention qui avaient présidé à sa formulation. Le Bhoutan ne peut pas accepter cette recommandation.